

ALCOOL/
DROGUES

ÉVALUATION D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES AUPRÈS DE JEUNES APPRENTIS DU BTP

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

En 2014, la Cipca (Commission interministérielle de prévention des conduites addictives) a publié un appel à candidature national dans le but d'évaluer l'efficacité de programmes de prévention des addictions auprès des jeunes. Sur 80 candidatures, 5 programmes, dont celui faisant l'objet de ce document, ont été sélectionnés pour être évalués. Le programme présenté ici est une intervention de prévention des consommations d'alcool et de cannabis, conçue et déployée par une structure de prévention. L'évaluation a été conduite par Santé publique France en partenariat avec la Mildeca. Cette synthèse a pour objectif d'en présenter les principaux résultats.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'intervention visait à prévenir les expérimentations et à réduire les consommations d'alcool et de cannabis en agissant sur les attitudes, les connaissances et les compétences psychosociales (CPS). Elle a été délivrée à des classes de centres de formation d'apprentis (CFA) du bâtiment et des travaux publics par des intervenants CFA ayant bénéficié de 2 jours de formation.

Le programme était composé de deux séances de 3 heures délivrées à 3 semaines d'intervalle. Chaque séance était structurée en séquences successives abordant les thématiques et situations suivantes : connaissances des produits, statut légal, risques, motivations à consommer, savoir aider, résister à la pression des pairs. Elles s'appuyaient sur la diffusion de clips vidéo suivie d'activités en groupe (tour de table, jeux de rôle, auto-test et créations de slogans).

MÉTHODE

Design de l'étude : étude contrôlée non randomisée avec mesures répétées (1 mois avant l'intervention ; 1 mois après l'intervention et 3 mois après l'intervention).

Population : 343 jeunes apprentis (âge moyen 16,7 ans) scolarisés en 1^{re} année de CAP dans 6 CFA spécialisés en bâtiments et travaux publics. L'analyse a comparé le groupe « intervention » (n=175), composé de classes ayant reçu le programme, au groupe « contrôle » (n=168), composé de classes n'ayant reçu aucune intervention de prévention structurée.

Recueil des données : Les données ont été recueillies par questionnaires papier auprès des apprentis et des intervenants.

Indicateurs d'efficacité :

Indicateurs principaux : expérimentation (au - 1 mois au cours de la vie) et consommation (au - 1 mois dans les 30 derniers jours) d'alcool et de cannabis ; expérimentation (au - 1 mois au cours de la vie) d'ivresse alcoolique et comportement (au - 1 mois dans les 30 derniers jours) d'ivresse alcoolique ; tentative de réduction de la consommation d'alcool et de cannabis.

Indicateurs secondaires : intention (dans 1 an) de consommer de l'alcool, du cannabis et d'avoir un comportement d'ivresse ; attitudes à l'égard des substances ; compétences psychosociales (CPS) ; connaissances sur les substances ; climat scolaire ; problèmes de comportements liés à la consommation.

Indicateurs de processus : atteinte de la cible ; dose de programme délivrée ; appréciation du programme et difficultés de mise en œuvre rapportées par les intervenants.

Analyses statistiques : modèles de régression logistiques et linéaires multiniveaux avec prise en compte du cluster CFA, ajustés sur les principaux facteurs de confusion.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Évaluation d'efficacité

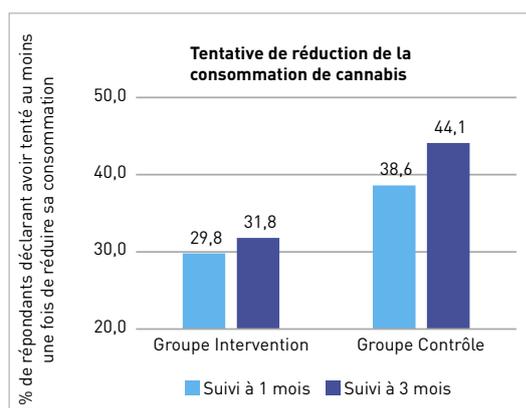
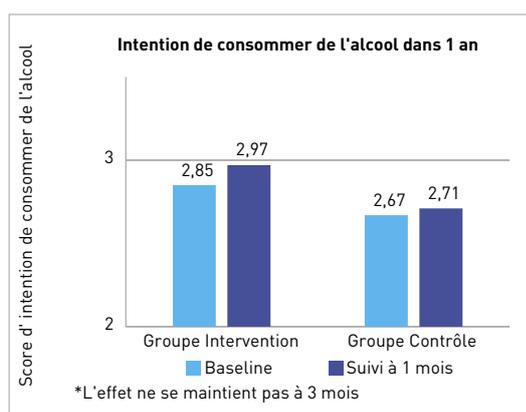
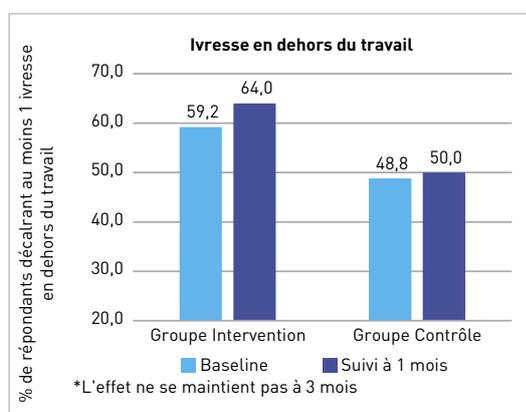
Les effets contre-productifs suivants ont été observés :

- 1 mois après l'intervention, proportion de jeunes présentant au moins un comportement d'ivresse en dehors du travail plus importante dans le groupe intervention que dans le groupe contrôle (OR=1,95 ; p=0,036). Cet effet ne se maintient pas à 3 mois ;
- 1 mois après l'intervention, augmentation de l'intention de consommer de l'alcool dans un an plus importante dans le groupe intervention que dans le groupe contrôle (B=0,17 ; p=0,048). Cet effet ne se maintient pas à 3 mois ;

- 3 mois après l'intervention, proportion de jeunes ayant fait au moins une tentative de réduction de la consommation de cannabis plus faible dans le groupe intervention que dans le groupe contrôle (B=0,42 ; p=0,043).

Aucun effet de l'intervention n'a été observé sur les autres indicateurs d'efficacité (expérimentation; attitudes; CPS ; connaissances ; climat scolaire ; problèmes de comportements liés à la consommation).

FIGURE 1 | Effets contre-productifs de l'intervention



Évaluation de processus

Les forces

- Atteinte de la cible : 96% des classes ciblées et 83% des apprentis cibles ont reçu le programme ;
- Appréciation du programme par les intervenants : 73% des séances ont été appréciées par les intervenants les ayant délivrées.

Les faiblesses

- Dose d'intervention délivrée : seulement 37,5% des classes ont reçu l'intégralité des deux séances du programme ;
- Difficultés de gestion du groupe rapportées par les intervenants dans la moitié des séances. En particulier dans les domaines suivants : *maintien de l'attention et discipline ; cible parfois peu concernée ; équilibrage du temps ; difficulté des jeunes à réaliser certaines activités ;*
- Difficultés de mise en œuvre de certaines activités par les intervenants, en particulier la mise en place des jeux de rôle rapportée dans plus d'un tiers des séances.

CONCLUSIONS ET PRÉCONISATIONS

Sur la base des données analysées et malgré les limites de l'évaluation, les résultats amènent à contre-indiquer la mise en œuvre de ce programme sous sa forme actuelle et à privilégier l'utilisation de stratégies d'intervention ayant déjà montré des bénéfices en termes de prévention des consommations de substances psychoactives.

Dans l'optique éventuelle d'une refonte du programme :

- S'assurer que les objectifs et le contenu du programme sont adaptés à l'âge et à la cible : viser la prévention de l'entrée dans les consommations pour les plus jeunes et les non-consommateurs et la réduction des consommations pour les plus âgés et déjà consommateurs ;
- S'assurer que l'ensemble des substances consommées par les jeunes soient abordées de façon équitable dans les contenus : rééquilibrer les contenus alcool et cannabis ;
- S'assurer que le programme puisse être délivré tel qu'il a été conçu : adapter la durée et la fréquence des séances ;
- S'assurer que les intervenants puissent avoir les compétences nécessaires pour délivrer le contenu du programme : renforcement de la formation en particulier sur l'animation des jeux de rôles ;
- S'assurer que les méthodes utilisées soient les plus adaptées à la population cible : adapter certaines activités afin qu'elles soient accessibles à tous ;
- Réévaluer le programme pour vérifier qu'il ne produit plus d'effets contre-productifs.

Citation suggérée : Gillaizeau I. Évaluation d'un programme de prévention des consommations de substances psychoactives auprès de jeunes apprentis du BTP. Saint-Maurice : Santé publique France ; mai 2019. 2 p. Rapport complet disponible à partir de l'URL : www.santepubliquefrance.fr